

Sommaire

Bilan des rencontres p 1

Franchissement et abreuvement sur ruisseau p 2

Les mares : des petites zones humides à fort enjeu pour l'eau et la biodiversité p 3

Les sorties p 4

N°33
avril 2019



animé par



Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'informations

Bilan des 4^{èmes} rencontres
2 février 2019

Plus de 80 personnes présentes à Clergoux pour les quatrièmes rencontres du Réseau Zones Humides en Limousin, le 2 février 2019

Journée mondiale
des zones humides
2 février 2019



Zones humides et
changement climatique

Après Neuvic (19) en 2013, Royère-de-Vassivière (23) en 2015 et Saint-Bonnet-Briance (87) en 2017, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et Tulle/Agglo ont organisé samedi 2 février 2019 les quatrièmes rencontres du Réseau Zones Humides à Clergoux (19). L'objectif de cet évènement est de créer du lien entre les membres du Réseau et de communiquer auprès d'un large public sur les actions déjà engagées, notamment sur ce secteur très riche en zones humides.

195 adhérents et 1800 hectares de zones humides

Initiées en région Midi-Pyrénées par l'**Agence de l'Eau Adour-Garonne**, des Cellules d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (**CATZH**) se mettent en place depuis la fin des années 90. Afin de répondre à une dégradation persistante des zones humides, ces dispositifs allient d'une part, des missions d'animation territoriale et des conseils de terrain et d'autre part, des démarches individuelles d'adhésion à un réseau de gestionnaires basées sur le volontariat.

Aujourd'hui, 195 gestionnaires locaux (exploitants agricoles/forestiers, particuliers, collectivités, associations...) sont regroupés dans le réseau autour d'une valeur commune : la préservation et la gestion durable des zones humides. Le cumul des surfaces de zones humides conventionnées sur les territoires des agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne approche les 1800 hectares.

Agir pour les zones humides

Ces rencontres ont débuté par des communications autour de travaux de restauration de zones humides et d'aménagements de cours d'eau en lien avec l'activité d'élevage. Les échanges ont montré l'intérêt d'un large panel d'acteurs (élus, naturalistes, pêcheurs, chasseurs, agriculteurs et autres gestionnaires, scientifiques, grand public,...) sur les aspects techniques de la gestion durable des milieux humides, basés sur des retours d'expériences au niveau local.

Regards croisés sur les mares

La fin de matinée a été consacrée à des présentations variées sur les intérêts et les usages des mares. La richesse écologique a été montrée à partir d'un exemple concret du territoire de Tulle/Agglo. **Plus de la moitié des espèces de libellules du Limousin ont pu être observées sur une mare de quelques mètres carrés seulement.**

Des travaux innovants sur l'aménagement des mares pour l'abreuvement du bétail ont retenu l'attention des éleveurs présents et des naturalistes. Enfin, le regard d'une élue locale a illustré les menaces qui pèsent sur ces milieux et les réponses à apporter.



Les mares : des petites zones humides à fort enjeu pour l'eau et la biodiversité

La cartographie des eaux stagnantes sur le territoire de Tulle'Agglo, la place des mares - intervenant Olivier Lefeuvre

Entre la problématique des étangs sur cours d'eau, une des causes énoncée de la dégradation des écosystèmes aquatiques, et celle des zones humides, milieux à fort enjeu écologique en péril, il semble intéressant de jeter un regard global neuf sur les milieux d'eaux stagnantes. Ainsi, à l'échelle de Tulle'Agglo, une cartographie sous SIG a été effectuée en 2017 en compilant les données existantes. Le résultat : 1388 entités cartographiées dont 324 sur source ou en dérivation d'un cours d'eau.

Quelle est la place des mares sur ces dernières ? Quel rôle, quelle densité et quels enjeux ? Des questions qui restent en suspens mais dont les réponses proviendront de ce premier travail nécessaire de recensement.

Mares en milieux agricoles, un enjeu majeur pour la biodiversité - intervenant Julien Barataud
Les mares sont des mini « hotspots de biodiversité » et un refuge pour de nombreuses espèces menacées, d'autant plus si celles-ci fonctionnent en réseau et ne sont pas empoisonnées.

Sur la commune de Chanteix, des travaux de curage et de terrassement ont été entrepris en 2014 sur une mare de 600 m² en cours d'atterrissement, dans l'objectif notamment d'irriguer 8000 m² de cultures de plantes médicinales. Cet usage n'est pas antagonique à la présence d'une réelle diversité biologique, comme le montrent les suivis d'espèces réalisés par Julien Barataud. En effet, depuis 2012, 9 espèces d'amphibiens et 33 espèces de libellules ont été contactées. Donc, préservons ces milieux dont la perte de l'usage traditionnel conduit couramment à leur abandon.



Mare et abreuvement, des travaux innovants : Exemple d'une prise d'eau alimentant des abreuvoirs gravitaires (Saint-Hilaire-Le-Château - 23)

Ce sujet a permis de présenter des travaux réalisés chez un adhérent du Réseau Zones Humides sur la commune de Saint-Hilaire-le-Château. Une explication précise de l'aménagement ainsi que des différents organes ont aidé à la compréhension de ce système. L'abreuvement sur mare avec ce système d'une prise d'eau de fond couplé à un système de régulation permet d'avoir et de contrôler la quantité d'eau dans les abreuvoirs.

La SARL Les Barrières (par l'intermédiaire de M. Rouanne) est intervenu pour alerter au niveau de la partie filtrante du système, et expliquer un autre système de prise d'eau au niveau d'une mare. Pour éviter d'avoir une prise d'eau de fond, il est possible d'installer un système amovible que règle l'exploitant.

La gestion du marais de Nieul - Intervenants Virginie Blot et Danièle Mahaut

Les Prés mous encadrant le ruisseau de Valette et le Gué de Vergne bordant la Glane appartiennent à la commune de Nieul et occupent une place centrale dans le bourg. Ils font l'objet d'une convention de gestion avec le CEN depuis 2011.

Dès 2012, le Gué de Vergne a fait l'objet de travaux de bouchage d'anciens drains réalisés à l'aide d'une mini-pelle. Ces travaux ont permis de transformer les drains en mares et d'en créer où la terre utilisée pour les bouchons a été prélevée. Une deuxième campagne de création de mares a eu lieu en 2017. Dix dépressions de taille variable ont été creusées de part et d'autre du ruisseau de Valette. Leur localisation en zone plus ou moins humide ainsi que des alternances de pente plus ou moins douce créent de multiples micro-habitats permettant l'accueil d'un grand nombre d'espèces animales et végétales.

Au premier plan, on observe le regard qui permet de réguler l'eau pour les abreuvoirs situés en contre bas



Les mares : des petites zones humides à fort enjeu pour l'eau et la biodiversité

La cartographie des eaux stagnantes sur le territoire de Tulle'Agglo, la place des mares - intervenant Olivier Lefeuvre

Entre la problématique des étangs sur cours d'eau, une des causes énoncée de la dégradation des écosystèmes aquatiques, et celle des zones humides, milieux à fort enjeu écologique en péril, il semble intéressant de jeter un regard global neuf sur les milieux d'eaux stagnantes. Ainsi, à l'échelle de Tulle'Agglo, une cartographie sous SIG a été effectuée en 2017 en compilant les données existantes. Le résultat : 1388 entités cartographiées dont 324 sur source ou en dérivation d'un cours d'eau.

Quelle est la place des mares sur ces dernières ? Quel rôle, quelle densité et quels enjeux ? Des questions qui restent en suspens mais dont les réponses proviendront de ce premier travail nécessaire de recensement.

Mares en milieux agricoles, un enjeu majeur pour la biodiversité - intervenant Julien Barataud
Les mares sont des mini « hotspots de biodiversité » et un refuge pour de nombreuses espèces menacées, d'autant plus si celles-ci fonctionnent en réseau et ne sont pas empoisonnées.

Sur la commune de Chanteix, des travaux de curage et de terrassement ont été entrepris en 2014 sur une mare de 600 m² en cours d'atterrissement, dans l'objectif notamment d'irriguer 8000 m² de cultures de plantes médicinales. Cet usage n'est pas antagonique à la présence d'une réelle diversité biologique, comme le montrent les suivis d'espèces réalisés par Julien Barataud. En effet, depuis 2012, 9 espèces d'amphibiens et 33 espèces de libellules ont été contactées. Donc, préservons ces milieux dont la perte de l'usage traditionnel conduit couramment à leur abandon.



Mare et abreuvement, des travaux innovants : Exemple d'une prise d'eau alimentant des abreuvoirs gravitaires (Saint-Hilaire-Le-Château - 23)

Ce sujet a permis de présenter des travaux réalisés chez un adhérent du Réseau Zones Humides sur la commune de Saint-Hilaire-le-Château. Une explication précise de l'aménagement ainsi que des différents organes ont aidé à la compréhension de ce système. L'abreuvement sur mare avec ce système d'une prise d'eau de fond couplé à un système de régulation permet d'avoir et de contrôler la quantité d'eau dans les abreuvoirs.

La SARL Les Barrières (par l'intermédiaire de M. Rouanne) est intervenu pour alerter au niveau de la partie filtrante du système, et expliquer un autre système de prise d'eau au niveau d'une mare. Pour éviter d'avoir une prise d'eau de fond, il est possible d'installer un système amovible que règle l'exploitant.

La gestion du marais de Nieul - Intervenants Virginie Blot et Danièle Mahaut

Les Prés mous encadrant le ruisseau de Valette et le Gué de Vergne bordant la Glane appartiennent à la commune de Nieul et occupent une place centrale dans le bourg. Ils font l'objet d'une convention de gestion avec le CEN depuis 2011.

Dès 2012, le Gué de Vergne a fait l'objet de travaux de bouchage d'anciens drains réalisés à l'aide d'une mini-pelle. Ces travaux ont permis de transformer les drains en mares et d'en créer où la terre utilisée pour les bouchons a été prélevée. Une deuxième campagne de création de mares a eu lieu en 2017. Dix dépressions de taille variable ont été creusées de part et d'autre du ruisseau de Valette. Leur localisation en zone plus ou moins humide ainsi que des alternances de pente plus ou moins douce créent de multiples micro-habitats permettant l'accueil d'un grand nombre d'espèces animales et végétales.

Au premier plan, on observe le regard qui permet de réguler l'eau pour les abreuvoirs situés en contre bas



Les sorties

Les landes humides des Chaux

Une quinzaine de personnes est venu découvrir le site des Landes humides des Chaux, situé sur les communes de Clergoux, Espagnac et Saint-Pardoux-la-Croisille. La sortie a été animée par le CEN et Mme Donnedevie, éleveuse de bovins, partenaire du Conservatoire pour la gestion pastorale du site et adhérente au Réseau Zones Humides.

Deux parcelles de milieux humides en gestion « Conservatoire » ont été visitées, permettant de présenter de manière pratique la particularité de ces milieux, l'historique de l'implication locale du Conservatoire ainsi que le travail de reconquête pastorale engagé depuis 2015. Les participants ont notamment pu échanger avec Cathy Donnedevie sur l'adaptation de sa pratique d'élevage à la particularité de ces milieux sensibles.



La zone humide du domaine de Sédières

Une dizaine de personnes a découvert les prairies tourbeuses de la Forêt Domaniale de Sédières, situées à l'aval de l'Etang de la Prade, sur le site touristique du Château de Sédières. Patrick Larnaudie, agent patrimonial à l'Office National des Forêts (ONF), était présent pour expliquer l'histoire de cette forêt. L'ONF a adhéré au Réseau en 2012. Son engagement associé à l'accompagnement des animateurs de la Cellule d'assistance technique a abouti à la réalisation d'importants travaux de restauration : bûcheronnage, clôtures et passerelle. Les visiteurs ont apprécié cette réouverture paysagère. L'implication d'une éleveuse locale de brebis permet l'entretien du site. Son troupeau consomme à la fois la végétation herbacée comme la molinie et les ligneux comme les saules. Au-delà de l'intérêt écologique et hydrologique, cette action participe aussi à l'attractivité touristique du domaine de Sédières.



Renseignements : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Rédaction : A. Begnaud, V. Blot, E. Hennequin, T. Jouillat, O. Rasclé
Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine
Photos : CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

La zone humide de la Maison de la Chasse et de la Nature

Animée par le CEN et la Fédération Départementale des Chasseurs corréziens (FDC19), cette visite a été l'occasion de découvrir le site de la Maison de la Chasse et de la Nature, propriété d'environ 60 ha de la FDC19 sur Champagnac-la-Noaille, ses zones humides et le projet de reconquête pastorale associé. En effet, entre fin 2017 et 2018, des travaux de réouverture du milieu (abattage, bûcheronnage, débardage au cheval, débroussaillage) et d'aménagements (clôture semi-mobile, passerelle) ont été réalisés pour permettre le pâturage bovin.

Un beau partenariat a vu le jour avec ce projet, mêlant de nombreux acteurs du territoire (CEN, FDC19, entrepreneurs, lycée agricole de Neuvic, technicien rivière).

Une dizaine de personnes a participé à cette visite.



Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com